

REFERENTIEL DE CERTIFICATION HEBERGEUR DE DONNEES DE SANTE (HDS)

Version 1.0, du 22/04/2026

Préambule

Le présent document a pour objet de présenter le cadre de conformité applicable à l'hébergement de données de santé à caractère personnel, conformément au **référentiel de certification des Hébergeurs de Données de Santé (HDS)** défini par l'Agence du Numérique en Santé (ANS).

Dans ce contexte, il vise plus particulièrement à identifier et qualifier les acteurs intervenant dans la prestation d'hébergement, qu'ils agissent en qualité d'hébergeur certifié ou de sous-traitant de l'hébergeur, et à documenter leur niveau de conformité aux exigences réglementaires et normatives en vigueur. À ce titre, le document précise notamment :

- le rôle de chaque acteur dans la chaîne de la prestation d'hébergement,
- le statut de certification HDS de chacun,
- l'éventuelle qualification SecNumCloud 3.2,
- la nature des activités d'hébergement effectivement réalisées,
- ainsi que l'exposition potentielle à des risques d'accès aux données de santé depuis des pays tiers à l'Espace Économique Européen, au regard des **exigences n°29 et n°30 du référentiel HDS**.

Le tableau ci-après synthétise ces éléments pour chaque acteur concerné. Il permet ainsi de démontrer de manière structurée que les activités d'hébergement reposent sur des infrastructures certifiées HDS, localisées au sein de l'Union européenne, et qu'aucun accès aux données de santé à caractère personnel depuis des pays tiers à l'Espace Économique Européen n'est autorisé ou imposé par une législation extraterritoriale contraire au droit de l'Union.

Ce dispositif contribue à garantir un niveau élevé de sécurité, de confidentialité et de conformité réglementaire, en adéquation avec les exigences du Code de la santé publique, du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et du référentiel HDS, tout au long de la chaîne de sous-traitance de la prestation d'hébergement.

REFERENTIEL DE CERTIFICATION HEBERGEUR DE DONNEES DE SANTE (HDS)

Raison sociale de l'acteur	Rôle dans le cadre de la Prestation d'hébergement (Hébergeur/sous-traitant de l'Hébergeur)	Certifié HDS (oui / non / exempté)	Qualifié SecNumCloud 3.2	Activités d'hébergement sur laquelle l'acteur intervient	Accès aux données de santé à caractère personnel depuis des pays tiers à l'Espace Économique Européen, par l'Hébergeur ou l'un de ses sous-traitants (exigence n°29 du référentiel HDS)	Hébergeur ou sous-traitant soumis à un risque d'accès aux données de santé à caractère personnel depuis des pays tiers à l'Espace Économique Européen, imposé par la législation d'un pays tiers en violation du droit de l'Union (exigence n°30 du référentiel HDS)
Telehouse	Sous-traitant	Oui	Non	Hébergement infrastructure propriétaire High Connexion	Non, aucun accès aux données depuis un pays tiers à l'Espace Économique Européen	Non
UltraEdge	Sous-traitant	Oui	Non	Hébergement infrastructure propriétaire High Connexion	Non, aucun accès aux données depuis un pays tiers à l'Espace Économique Européen	Non